

1 Dispositions supplémentaires pour le produit My Presence

Les dispositions ci-après s'appliquent au produit My Presence en sus des conditions générales (CG) pour les produits «local Business» tels que Business Card, local Business Starter, local Business Basic et local Business Standard. La prestataire a le droit de modifier les présentes CG à tout moment. Le client peut consulter les CG en vigueur sous www.local.ch, www.search.ch ou www.localsearch.ch ou en commander un exemplaire auprès de la prestataire. En réglant chaque facture, le client confirme avoir pris connaissance de la version en vigueur des CG et accepter ces dernières. Le partenaire contractuel du client est Swisscom Directories SA [ci-après «la prestataire»].

2 Entrée en vigueur et durée

Le présent contrat pour l'achat du produit My Presence constitue une option d'un contrat pour l'achat de produits «local Business» et entre en vigueur en même temps et pour la même durée. Un éventuel contrat existant pour l'achat de produits «local Business» est résilié avec l'achat de l'option My Presence et remplacé par un nouveau contrat, au moins équivalent (notamment en ce qui concerne sa durée de validité) pour l'achat de produits «local Business». Le cas échéant, un avoir pour les frais déjà payés est établi sur le nouveau contrat.

La prestataire a le droit de résilier à tout moment sans préavis le contrat pour l'achat du produit My Presence pour de justes motifs (notamment en cas de violations répétées des obligations du client selon le chiffre 4). Les frais contractuels pour l'achat du produit My Presence restent dans ce cas dus dans leur intégralité (voir également chiffre 5.3) et le contrat de base pour l'achat des produits «local Business» demeure en vigueur, sauf s'il est explicitement résilié par la prestataire.

3 Prestations du produit My Presence**3.1 Généralités**

Avec le produit My Presence, la prestataire offre au client la possibilité d'élargir sa présence conformément à l'étendue de son produit «local Business» à d'autres plateformes en ligne [ci-après «My Presence» ou «les services»] grâce à un logiciel de gestion de la présence numérique ou Digital Presence Management [ci-après «le DPM»]. Sur mandat du client, la prestataire publie à cette fin sur des plateformes tierces telles que moteurs de recherche, portails d'entreprises, annuaires professionnels en ligne, cartes numériques ou systèmes de navigation [ci-après «les publishers»] les données relatives au site de l'entreprise du client (nom, adresse, numéro de téléphone, horaires d'ouverture, notamment), ainsi que les éventuels contenus publicitaires, comme des textes, photos, etc. [ci-après collectivement «les informations relatives au site»] fournis par le client au début ou au cours de la période de validité du contrat conformément au produit «local Business» de base. La prestataire ne peut toutefois pas garantir que chaque publisher reprenne les informations relatives au site transmises et en particulier que cette reprise soit complète, immédiate et exacte. Afin d'assurer le service, la prestataire fait appel à des partenaires.

3.2 Accès au DPM via l'espace client

Le produit My Presence est intégré à l'espace client et permet au client d'utiliser les fonctions du DPM qui y sont proposées.

À cet effet, la prestataire accorde au client pendant la durée du contrat un droit non exclusif et non cessible d'utilisation limitée du DPM et des fonctions afférentes telles que proposées dans l'espace client. Tous les droits sur le DPM sont exclusivement détenus par la prestataire et ses partenaires. Les «Conditions d'utilisation de l'espace client et d'autres services» de la prestataire s'appliquent en outre.

3.3 Contrôle

L'attention du client est attirée sur le fait qu'avant de publier les informations relatives au site transmises, certains publishers exigent qu'elles soient contrôlées par le client (par téléphone ou courrier, par ex.). Il est en outre rappelé au client qu'il doit posséder un compte Google et Facebook pour que les informations relatives au site puissent être publiées sur ces plateformes. D'autres publishers peuvent à tout moment poser des exigences identiques ou similaires.

Sur demande et avec l'aide du client, la prestataire peut accorder à celui-ci une assistance unique pour la création d'une page Facebook [ci-après «la FBF»] et/ou d'un compte Google My Business [ci-après «le GBA»]. Dans le cas d'une telle création par la prestataire, le client cède à celle-ci le droit de créer en son nom la FBF et/ou le GBA et de les relier au DPM, en précisant les coordonnées (e-mail) de son administrateur. Après la création de la FBF et/ou du GBA, la prestataire transmet par e-mail les droits administrateur correspondants à l'administrateur désigné par le client. Une fois les droits administrateur transférés au client, la prestataire s'est acquittée de l'ensemble de ses obligations au regard de la création de la FBF et/ou du GBA. Le client est ensuite responsable de la gestion et de l'actualisation de la FBF et/ou du GBA. Après le transfert des droits administrateur, le client est en particulier seul responsable du respect des conditions d'utilisation de Facebook et/ou de Google. Les restrictions de contenu telles que décrites au chiffre 4.2 ci-après restent valables. Il n'existe ni obligation ni responsabilité de la prestataire en matière de création (couronnée de succès) d'une FBF et/ou d'un GBA. La prestataire peut à tout moment exiger du client qu'il s'en charge lui-même.

Le client prend acte du fait que pendant la durée de validité du produit My Presence, les informations relatives au site disponibles dans l'espace client s'affichent en partie automatiquement chez les différents publishers en raison du lien entre ceux-ci et le DPM. Il appartient donc au client de s'assurer que les contenus liés de l'espace client sont également conformes aux conditions d'utilisation des publishers. Au terme du présent contrat, le ou les liens seront supprimés (voir aussi chiffre 2).

Le client exonère la prestataire de tous les frais (y compris de défense) et toutes les prétentions de tiers à son encontre découlant de l'utilisation du produit My Presence par le client et les utilisateurs.

3.4 Réseau de publishers

La composition du réseau de publishers de la prestataire peut évoluer à tout moment, il peut notamment arriver que pendant la durée de validité du contrat, certains publishers soient remplacés par d'autres, se retirent ou se rajoutent. Cela ne constitue toutefois pas une insuffisance de la prestation et ne libère pas le client de son obligation de paiement.

Le client prend acte du fait que chaque publisher définit ses propres conditions d'utilisation et de protection des données (voir aussi à ce sujet le chiffre 6) et qu'il lui appartient de s'en informer et de les respecter.

3.5 Informations relatives au site

La prestataire n'a pas d'obligation de contrôle des informations relatives au site fournies par le client. Cela vaut en particulier au regard de l'existence éventuelle de droits de tiers ainsi que des autres garanties que le client doit apporter conformément au chiffre 4.2 au sujet des informations relatives au site transmises. Le client prend en outre acte du fait qu'au terme du présent contrat, certains publishers peuvent continuer de publier les informations relatives au site transmises.

4 Obligations du client

4.1 Le client est tenu de communiquer à temps à la prestataire toutes les informations et données nécessaires à la fourniture en bonne et due forme du service.

4.2 Le client garantit, sous sa seule responsabilité, que les informations relatives au site transmises aux fins de publication (i) sont en tout temps à jour et exactes, (ii) sont libres de droits de tiers et (iii) n'ont en particulier pas un caractère pornographique, diffamatoire, importun, désobligeant ou autrement inapproprié, qu'elles n'incitent pas à la violence, ne sont pas contraires aux bonnes mœurs ni moralement condamnables et ne contreviennent pas à d'autres dispositions légales.

4.3 Le client garantit qu'il dispose de tous les droits nécessaires à la réalisation du service et accorde à la prestataire tous les droits de traitement et de transmission des informations relatives au site dont elle-même, ses partenaires et les publishers ont besoin pour fournir le service. Le client accepte à cet égard en particulier que la prestataire traite, enregistre, modifie, complète, supprime ou transmette directement ou indirectement tout ou partie des informations relatives au site aux partenaires et publishers et que les clients et utilisateurs de ceux-ci les exploitent. Par ailleurs, le client reconnaît et accepte le fait que la prestataire doit garantir aux publishers des droits supplémentaires en matière de traitement et de droits d'utilisation des informations relatives au site (voir aussi chiffre 6). Ceux-ci comprennent notamment un droit mondial, non exclusif, cessible et gratuit des publishers (i) de combiner les informations relatives au site transmises, de les modifier et/ou de les compléter par d'autres données, (ii) d'enregistrer les informations relatives au site dans une base de données, (iii) d'utiliser les informations relatives au site au niveau interne, (iv) de vendre, distribuer, diffuser et promouvoir des produits contenant les informations relatives au site ou d'en faire la publicité et (v) d'accorder, le cas échéant, des droits d'utilisation des informations relatives au site à certains de leurs autres clients. Le client reconnaît et accepte qu'après l'utilisation de tout ou partie des informations relatives au site par le publisher et, le cas échéant, certains de ses clients, la prestataire n'est pas tenue de veiller à ce que les informations relatives au site correspondantes soient supprimées de quelconques produits, systèmes ou appareils du publisher en question ou de ses clients ou d'un tiers et qu'elle n'est pas non plus tenue de s'assurer que ce publisher, ses clients ou un tiers ne modifient pas ou n'utilisent pas les informations relatives au site correspondantes.

4.4 Si le client ne s'acquiesce pas ou pas correctement de ses obligations dans les délais convenus et que cela complique significativement la fourniture du service par la prestataire, celle-ci est en droit de lui fixer un délai supplémentaire raisonnable pour l'exécution conforme au contrat des obligations concernées. À défaut d'exécution à la fin de ce délai supplémentaire, la prestataire est autorisée à procéder à la résiliation exceptionnelle du contrat selon le chiffre 2.

4.5 Le client exonère la prestataire des prétentions de tiers fondées sur la publication des informations relatives au site transmises. Le client indemnise la prestataire de tous les préjudices et frais à cet égard (y compris les frais d'exercice des droits) dès lors que le client a enfreint les garanties énumérées et qu'il n'existe pas de faute concomitante de la prestataire.

5 Prix

5.1 La rémunération à verser par le client se fonde sur son contrat individuel et s'entend toujours hors TVA.

5.2 La prestataire peut à tout moment modifier les prix du service. Ces prix entrent en vigueur avec la prolongation de contrat suivante et sont communiqués en temps utile au client.

5.3 Un remboursement des frais dus est exclu en cas de résiliation anticipée. Leur déduction d'éventuelles contre-prétentions est également exclue.

6 Protection des données

6.1 La prestataire traite, enregistre et exploite les informations relatives au site dans les limites et aux fins prévues par le présent contrat et nécessaires à la fourniture du service. Dans ce cadre, elle tient toujours compte des dispositions sur la protection des données en vigueur et applicables.

6.2 Conformément au chiffre 4.3, le client reconnaît et accepte le fait qu'avant la publication des informations relatives au site, la prestataire doit accorder aux publishers des droits supplémentaires en matière de traitement et de droits d'utilisation desdites informations. Comme chaque publisher définit ses propres conditions d'utilisation et de protection des données, celles-ci échappent au contrôle et à l'influence de la prestataire. Par conséquent, s'informer de ces dispositions et les respecter relève de la seule responsabilité du client.